Envoyé en préfecture le 06/08/2026
Reçu en préfecture le 06/08/2026
Publié le
ID : 035-200065621-20260710-LPDC_26_07_56-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

COMMUNE DES PORTES DU COGLAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix juillet à vingt heures, le Conseil municipal, *légalement convoqué en date du six juillet avec affichage à la porte de la Mairie,* s'est réuni à la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Aymar de Gouvion Saint Cyr, Maire des Portes du Coglais.

Nombre de membres
1. En exercice : 23
2. Présents : 18
3. Votants : 22

Etaient présents (P), absents (A), excusés (E), représentés (R)

Mesdames et Messieurs :

de GOUVION SAINT CYR Aymar	P	JOUDET Stéphanie	P
SALIOT Véronique	P	BOIROUX Céline	P
HARDY Gildas	R	BOUTEILLER Anthony	R
LEMONNIER Tiphaine	P	DUSSAUX Sophie	P
GOUDAL Patrice	P	DENOUAL Cindy	P
MONTEMBAULT Mélanie	P	PERRODIN Laura	A
VALLÉE Pascal	P	PIROTAIS Jean-Pierre	P
LECÈNE Yoann	P	MARIE Murielle	P
BRARD Hervé	P	CELLIER CHENOIR Lydie	R
JUILLARD Patrick	P	PIERRE Stéphane	P
LEBON Catherine	P	LE BAIL Gwénaëlle	P
BOURGEON Stéphane	R		

Avaient donné pouvoir :

Mandant	Mandataire	Procuration pour
HARDY Gildas	LECÈNE Yoann	Ensemble de la séance
BOUTEILLER Anthony	VALLÉE Pascal	Ensemble de la séance
BOURGEON Stéphane	de GOUVION SAINT CYR Aymar	Ensemble de la séance
CELLIER CHENOIR Lydie	PIERRE Stéphane	Ensemble de la séance

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), M. Patrice GOUDAL a été désigné secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 06/08/2026
Reçu en préfecture le 06/08/2026
Publié le
ID : 035-200065621-20260710-LPDC_26_07_56-DE

Délibération n° 26.07.56

Tarifs Périscolaires (cantine et garderie) 2026/2027

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération 24.07.46 instituant les tarifs périscolaires de l'année 2024/2025. Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs suivants pour l'année scolaire 2026/2027 :

	24/25	25/26	26/27
Cantine (résidents)	3,90 €	3,90 €	4,10 €
Cantine adultes	4,95 €	4,95 €	6,00 €
Garderie (résidents) :			
Ordinaire	1,40 €	1,40 €	1,60 €
Courte	0,50 €	0,50 €	0,70 €
Longue (+ 15 minutes à la demande de la famille)	2,10 €	2,10 €	3,50 €
Pénalité de retard (résidents et extérieurs)	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Enfants extérieurs • Cantine	3,9	6,28	6,28
Enfants extérieurs • Garderie (mêmes tarifs que les résidents)			

Le Conseil municipal,
Vu la proposition présentée ci-avant,
Après en avoir délibéré, à la majorité des voix exprimées (2 voix contre) :

DECIDE

<u>Article premier</u>-. La proposition présentée ci-avant est adoptée.

<u>Article deux</u>-. La prestation "accueil des collégiens" à 0,50 € sera maintenue à la rentrée 2026-2027 aux horaires d'ouverture de la garderie périscolaire.

Pour extrait certifié conforme,
le registre dûment signé,
Le Maire,



Aymar de GOUVION SAINT CYR

Mairie
1 rue Saint Melaine
35460 Les Portes du Coglais
02.99.98.63.77
mairie@lesportesducoglais.fr